



ESC
CLERMONT

**BUSINESS
SCHOOL**



GUIDE

À L'ATTENTION DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

■ SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR	3
NOS PARCOURS ADAPTÉS	4
LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS POUR LES EXAMENS	5
ALTERNANCE ET SITUATION DE HANDICAP	6
HANDICAP ET CHIFFRES EN FRANCE	7
SI VOUS PENSEZ ÊTRE EN SITUATION DE HANDICAP	9
ACCÉDER AU CAMPUS DE L'ESC CLERMONT BS	11
ÊTRE ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP À L'ESC CLERMONT BS	12
PLAN DES LOCAUX AVEC ACCÈS PMR	11
LES INTERLOCUTEURS À VOTRE ÉCOUTE	13





RICHARD SOPARNOT

Directeur Général

ESC Clermont Business School

L'ESC Clermont Business School accueille la même proportion d'étudiants handicapés que les autres Business Schools françaises*, soit environ 1% de l'effectif total. Nous travaillons sans cesse à leur offrir un meilleur accueil, un meilleur suivi. Notre Ecole veille à constamment améliorer l'accessibilité et les conditions d'accueil sur le campus des personnes à mobilité réduite (PMR).

L'ESC Clermont Business School participe aussi au groupe de travail Handicap de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) qui a publié un guide « Accompagner les étudiants handicapés dans les Grandes Ecoles » dès 2015. L'Ecole travaille à l'amélioration de son accompagnement des personnes en situation de handicap en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Clermont (Cordées Accessi'Sup) et avec l'association Handi Sup'Auvergne, pour favoriser un suivi au plus près des besoins du jeune dès la sortie du lycée. Nous sommes en contact régulier avec le Service de Santé Université et notamment le Service Universitaire Handicap pour identifier les handicaps et organiser les aménagements nécessaires.

La mission du Coordinateur Ouverture Sociale & Egalité des Chances et Référent Handicap Elèves de l'Ecole, la création de notre Fondation ainsi que l'intégration du dispositif de l'Ecole de la Deuxième Chance (E2C) vont dans ce sens. Nos initiatives s'accroissent et se multiplient afin de garantir l'inclusion et encourager les talents dans toute leur diversité. La rédaction du présent guide marque la poursuite de nos efforts afin d'assurer à nos apprenants une scolarité et une expérience étudiante enrichissantes, pleinement adaptées à leurs besoins et à la hauteur de leur projet professionnel et développement de carrière future.

J'espère que ce guide pratique vous permettra de mieux vous orienter sur notre campus et pendant votre parcours au sein de notre Ecole. Toutes nos équipes restent à votre disposition.

Soyez les bienvenus et à très bientôt !

** chiffres de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)*

■ NOS PARCOURS ADAPTÉS

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous identifier en amont pendant les concours d'admission et les inscriptions à l'École et pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de mesures adaptées à la nature de votre handicap.

Déclarer un handicap

Déclaration possible au moment de l'admission au concours et lors de l'inscription à l'ESC Clermont BS en ligne - information confidentielle partagée uniquement entre les équipes concernées

Présentation

En début d'année académique, le Référent Handicap Ecole se présente aux étudiants et donne toutes les informations utiles sur les aménagements et suivi des étudiants en situation de handicap à l'École

Prise de RDV

Un premier entretien confidentiel entre le Référent Handicap Ecole et chaque étudiant identifié en situation de handicap est fixé pour définir les besoins de suivi et d'aménagement

6 ÉTAPES

POUR METTRE EN PLACE UN PARCOURS ADAPTÉ

Justificatif

Un document officiel et confidentiel d'aménagement pédagogique (certificat médical, PAI/PAP/PPS) est fourni au Référent Handicap Ecole par le Service de Santé Universitaire (SSU) via la Direction des Etudes

Mise en place protocole d'aménagement

Les aménagements de scolarité sont confirmés par l'envoi à l'étudiant en situation de handicap d'un courriel spécifiant l'aménagement prévu concerné. Ce courriel est également transmis à la Direction des programmes pour information des professeurs si souhaité par l'étudiant en situation de handicap

RDV du suivi

Le Référent Handicap Ecole reçoit l'étudiant en situation de handicap en début de cursus et fait avec lui des points d'étape confidentiels pour assurer un suivi effectif du protocole d'aménagement. En cas d'évolution, les besoins seront réévalués sur demande

LES DIFFÉRENTS TYPES D'AMÉNAGEMENTS POUR LES EXAMENS

Les étudiants en situation de handicap qui se présentent aux examens peuvent bénéficier d'aménagements portant notamment sur :

- **Les conditions de déroulement des épreuves (conditions matérielles, aides techniques, aides humaines, accessibilité des locaux)** : l'assistance d'un(e) secrétaire pourra être accordée, qui écrira sous la dictée du candidat, pour ceux qui ne peuvent pas écrire à la main ou qui ne peuvent pas s'exprimer par écrit d'une manière autonome. Des sujets transcrits en braille ou en gros caractères avec un fort contraste pourront être proposés.
- **Un temps majoré pour les épreuves ou des temps de pause entre ou pendant celles-ci pour une ou plusieurs épreuves** : la majoration du temps imparti ne peut en principe excéder le tiers du temps normalement prévu pour l'épreuve, sauf dans des situations exceptionnelles.
- **La conservation, durant cinq ans, des notes obtenues à des épreuves** : même celles inférieures à la moyenne.
- **L'étalement sur plusieurs sessions consécutives du passage des épreuves**
- **Des adaptations ou des dispenses d'épreuves** : dans les conditions prévues par la réglementation de l'examen concerné.
- **Pour plus d'information** : contactez un de vos interlocuteurs Ecole (page 15)



ALTERNANCE ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

74%* DES PERSONNES HANDICAPÉES OBTIENNENT UNE QUALIFICATION, UNE CERTIFICATION OU UN DIPLÔME À LA FIN DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Vous êtes étudiant en situation de handicap et vous souhaitez vous former et obtenir une qualification reconnue tout en travaillant ? Vous pouvez opter pour un contrat en alternance via deux dispositifs qui s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la politique ouverture sociale et égalité des chances de l'ESC Clermont BS :

CONTRAT D'APPRENTISSAGE : En CDD ou en CDI, la période d'apprentissage est comprise entre 6 mois et 4 ans avec une durée minimum de formation hors de l'entreprise de 400 h/an. Le contrat d'apprentissage vise l'obtention d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles. La rémunération de l'apprenti est comprise entre 25% et 93% du Smic, suivant l'année de formation et l'âge de l'étudiant.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION : En CDD ou CDI, la période de professionnalisation est comprise entre 6 et 24 mois. La formation théorique est comprise entre 15 et 25% de l'action de professionnalisation et ne peut être inférieure à 150 h. Le contrat de professionnalisation permet d'obtenir une qualification reconnue ouvrant droit, dans certains cas, à un Certificat de qualification professionnelle (CQP).



→ **78%*** DES EMPLOYEURS SONT PRÊTS À RENOUELER L'EXPÉRIENCE DE L'EMBAUCHE D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

→ **87%*** DES EMPLOYEURS SONT PRÊTS À RENOUELER L'EXPÉRIENCE DE L'EMBAUCHE D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Deux aides exceptionnelles aux entreprises pour soutenir les embauches de personnes handicapées

Cumulé avec les aides de l'État, un soutien de l'Agefiph permet à l'entreprise de bénéficier jusqu'à 13 000 € pour l'embauche d'une personne handicapée en alternance entre le 11 mai 2020 et 31 décembre 2021.

POUR PLUS D'INFORMATION :
www.agefiph.fr et www.handicap.gouv.fr

■ QUE DISENT LES FAITS ET LES CHIFFRES ?

Dans le monde entier, on compte plus d'1 milliard de citoyens en situation de handicap qui n'attendent qu'une chose : un monde global plus accessible !

12 millions
c'est

le nombre de personnes en situation de handicap vivant en France. Ce chiffre prend en compte les handicaps les plus lourds comme les incapacités mineures.



En France, **80%**
des handicaps sont invisibles

→ **Qu'est-ce que le handicap invisible ?**

La notion de handicap invisible tire son nom des formes de handicap qui ne sont pas apparentes mais qui impactent pourtant la qualité de vie. Il peut alors s'agir des conséquences d'un traumatisme crânien, d'un handicap physique léger, d'une déficience auditive ou visuelle, de troubles psychiques (la dépression, l'anorexie, la schizophrénie) ou encore de problèmes de dos... Loin des clichés représentant une personne handicapée dans un fauteuil roulant comme on peut le voir sur la signalétique habituelle aux quatre coins du monde, le champ du handicap regroupe une vaste étendue de troubles, qu'ils soient sensoriels, cognitifs, psychologiques ou bien chroniques.

- **1 personne handicapée sur 2 n'a pas les moyens de se soigner**
- **Les personnes handicapées ont une santé générale plus fragile**
- **Le handicap crée une dépendance accrue et une participation restreinte à la vie en société**
- **Le taux de pauvreté est plus important chez les personnes handicapées**

■ QUE DISENT LES FAITS ET LES CHIFFRES ?

40% de la population en France est confrontée à une situation de handicap de façon temporaire ou permanente.

Quelques chiffres clés 2020 sur l'emploi des personnes handicapées en France...

- Les personnes en situation de handicap représentent **7%** de la population totale française des 15-64 ans, et près de **3,8%** de l'ensemble des personnes en emploi.
- Les travailleurs en situation de handicap sont **34%** à travailler à temps partiel, ce qui est deux fois plus que le tout public (17%).
- **36%** ont un niveau d'étude équivalent ou supérieur au BAC, un chiffre en augmentation puisqu'ils étaient 25% en 2014 : plus d'étudiants en situation de handicap vont jusqu'au BAC et accèdent aux études supérieures.



VOUS SOUFFREZ PEUT-ÊTRE D'UN HANDICAP ?

Si vous pensez être en situation de handicap qui vous affecte au quotidien, même de manière temporaire, n'hésitez pas à contacter le Référent Handicap de l'ESC Clermont BS qui peut vous informer, vous orienter et vous accompagner.

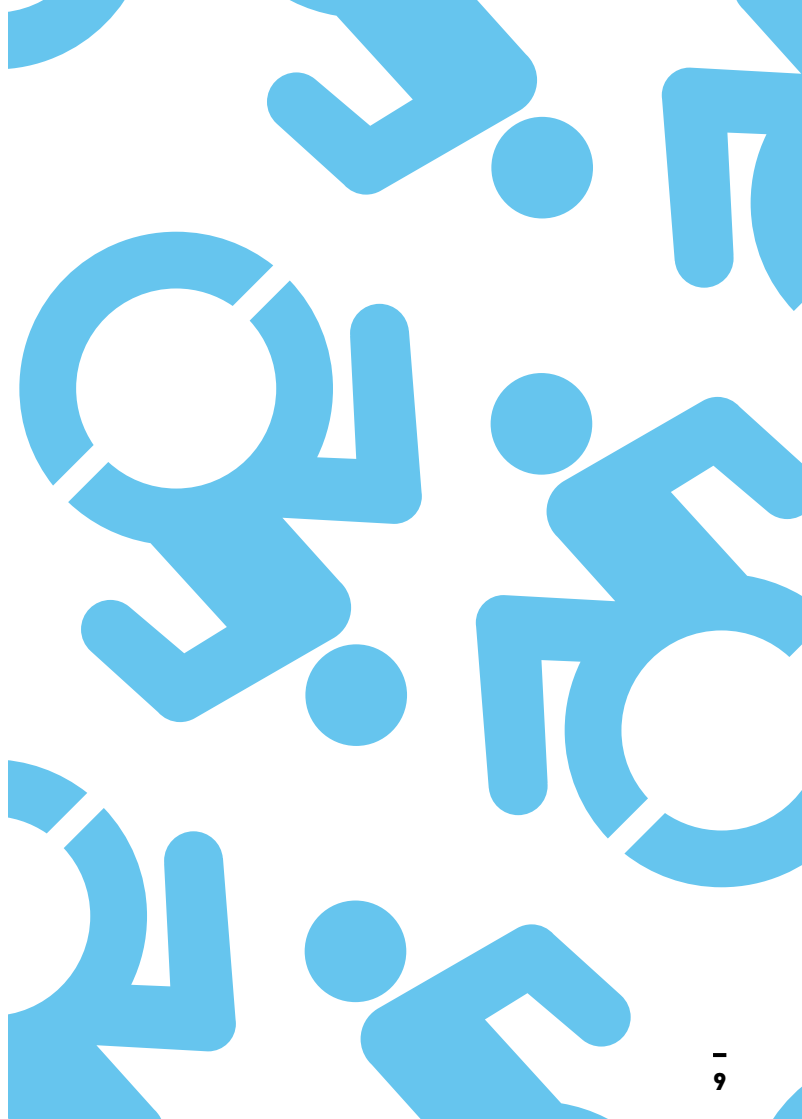


Robin JUND
Directeur de la Fondation & directeur de la RSE
Référent Handicap ESC Clermont BS

Tel. +33(0)4 73 98 24 24 *(standard)*

Robin.jund@esc-clermont.fr

Bureau 227 (2^e étage)



ACCÉDER AU CAMPUS DE L'ESC CLERMONT BUSINESS SCHOOL

Notre campus est situé 4 Boulevard Trudaine à Clermont-Ferrand.

Les locaux sont accessibles aux visiteurs à Mobilité Réduite :

- **Depuis le boulevard Trudaine** (voir plan ci-après)
Une place de parking PMR est matérialisée devant l'Ecole
A l'entrée dans la cour, un ascenseur PMR est à disposition
- **Depuis la rue Bansac**, via le parking de l'Ecole (voir plan ci-après)
Si vous êtes en voiture, pour accéder au parking, sonnez à l'entrée. Le code d'entrée du jour qui vous sera donné vous permettra d'appeler l'ascenseur PMR après vous être garé. Ce code est le même pour toutes les installations PMR du campus.

Le code d'accès est communiqué via le Service Accueil :

04 73 98 24 24

LD-Accueil@esc-Clermont.fr
ou Moyens.généraux@esc-clermont.fr

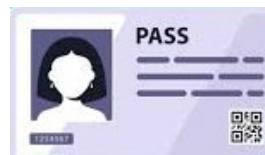
ATTENTION | pour des raisons de sécurité, le code d'accès change chaque jour.

ÊTRE ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP À L'ESC CLERMONT BS

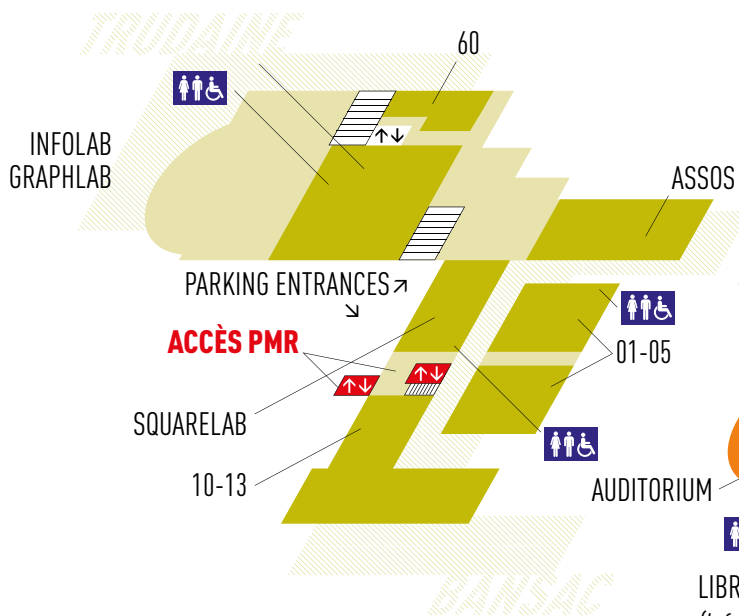


Les étudiants à mobilité réduite sont dotés d'un pass permanent leur permettant l'accès aux ascenseurs PMR tout au long de l'année académique.

Une place dans le parking leur est réservée sur demande.



PLAN D'ACCÈS



LEVEL 0

TRUDAINE
60 Computer Room
Infolab/Graphlab

BANSAC
SquareLab
Cafeteria
10-11 Student Lounge
12-13 Classrooms

CUBE
01>05 Classrooms



ATTENTION

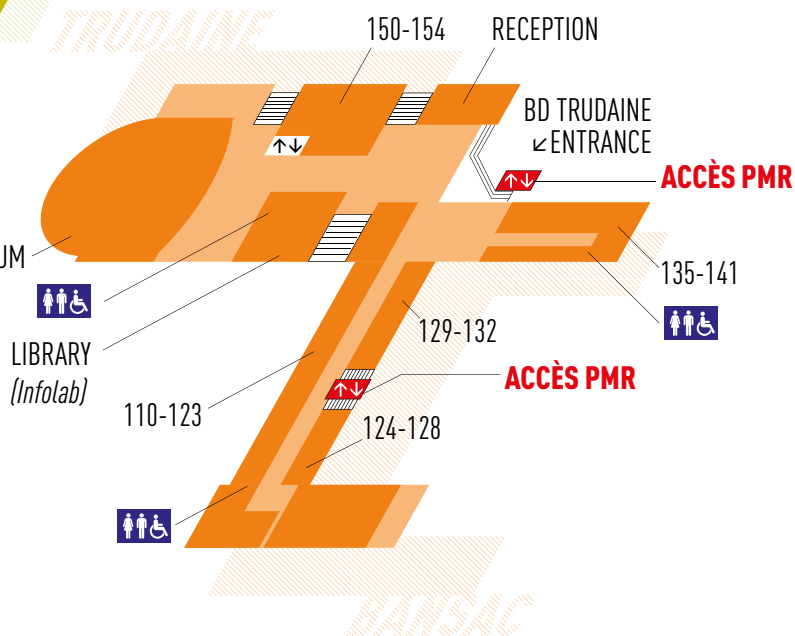
Les portes des accès et ascenseurs PMR s'ouvrent et se ferment automatiquement
Maintien du bouton en permanence jusqu'à l'étage souhaité

LEVEL 1

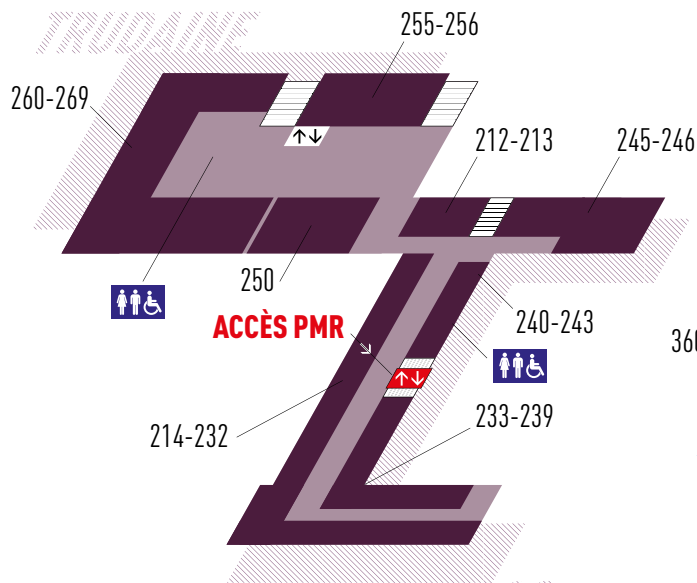
TRUDAINE
Reception
Auditorium
LIBRARY (Infolab access)
150>154 Communication-
Recruitment

BANSAC
110 Learning Lab
112 Teachers Office
113 Academic Management
114-116 Teachers Offices
117>119 MIM/MS/MSc Programmes
150-154 Communication Recruitment
121-122 Bachelor Programmes
123 Teachers Office

124 Amphi
125-129 Teachers Offices
130 Master In Management
Programme
131 Teachers Offices
132 Printing Centre
135-141 IT & Digital Service



PLAN D'ACCÈS



LEVEL 2

TRUDAINE

250-255-256 Amphis
260-263 Classrooms
264-266 Teachers Offices
269 Meeting Room

BANSAC

213 Student Administration Service
214-215 Human Resources
216-217-218 Dean's Office
219 Associate Dean for Academic Affairs
220 Office
221-223 Finance & Accounting
224 General Services

225-235 Teachers Offices
236-237 Alumni
238-242 Teachers Offices
212-243 Quality & Accreditations
245 Classroom
246 Teachers Lounge



LEVEL 3

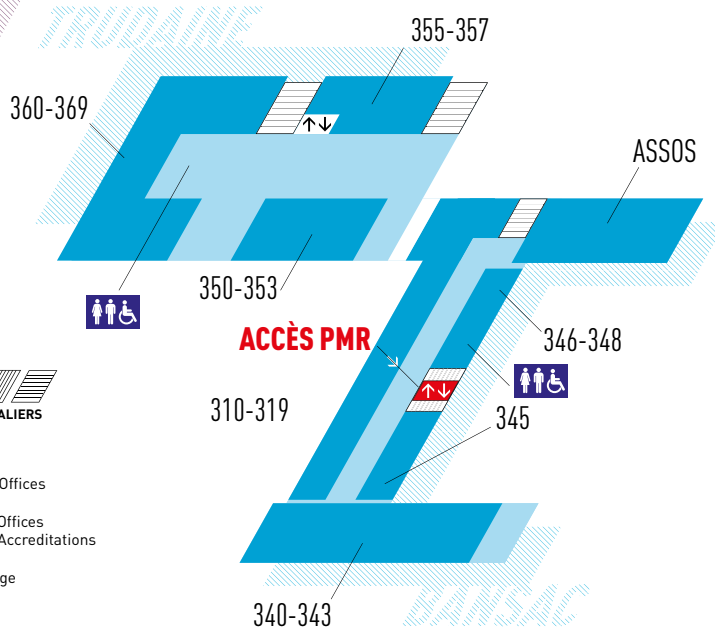
TRUDAINE

350 Classroom
361-353 Executive Education
355-357 Relations Entreprises
360-364 Classrooms
366-369 Executive Education

BANSAC

310 Classroom
312-314 Classrooms
315 Classroom
316-319 International Relations Office

340-343 Amphis
345 Classroom
346-348 Classrooms



ATTENTION

Les portes des accès et ascenseurs PMR s'ouvrent et se ferment automatiquement
Maintenance du bouton en permanence jusqu'à l'étage souhaité

LES INTERLOCUTEURS À VOTRE ÉCOUTE



Robin JUND

Directeur de la Fondation
& Directeur de la RSE

Référent Handicap

Tel. +33(0)4 73 98 24 24 (standard)

robin.jund@esc-clermont.fr

Bureau 227



Isabelle COMON

Directrice des Etudes

Tel. +33(0)4 73 98 24 24 (standard)

isabelle.comon@esc-clermont.fr

Bureau 213



ESC Clermont Business School

4 Boulevard Trudaine • 63 000 Clermont-Ferrand

+33 (0)4 73 98 24 24



www.esc-clermont.fr